

Accompagnateur bénévole de Randonnée - niveau 1

**30 heures de formation
+ 12h d'alternance**

••••

> EN CENTRE :

Lieu : St Antonin Noble Val (82)

- Module : 04 au 06/05/2017
- Certification : 06 et 07/10/2017

> EN STRUCTURE :

Encadrement de 2 randonnées

> DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Le 14/04/2017

> COUT :

- Frais de dossier : 25€
- Frais pédagogiques : 300€

L'hébergement et la restauration sont à la charge des stagiaires

✔ Possibilité de prise en charge par un OPCA

Une formation
qui permet d'encadrer
des randonnées pédestres sur
chemins répertoriés
et sentiers balisés.

2 Objectifs :

**Connaissance et appréhension du milieu défini
par le niveau 1 de randonnée**

- Connaître les moyens de déplacement spécifique à l'environnement (Niveau 1)
- Conduite d'un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 1 de randonnée
- Organiser des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (Clubs - structures déconcentrées)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire
de Midi-Pyrénées

7 rue André Citroën 31130 Balma

Tél : 05.34.25.77.90 - Mail : formation@coregepgvmidipy.fr

Retrouvez-nous sur le web :

www.sport-sante.fr/ffepgv/midiopvrenees

CONTENUS

- Lecture du milieu naturel à travers l'identification et la prise de repères spécifiques
- Adéquation entre la légende de la carte et le relief terrain (Notions de base)
- Observation et prise en compte des éléments climatiques
- Choix et utilisation du matériel adapté au type de randonnées et aux facteurs environnementaux (Climat – durée – etc.)
- Reconnaissance de parcours en prenant appui sur les indicateurs de distances, de temps, de dénivelés, etc.
- Elaboration des feuilles de route
- Etude de cas concrets pour établir des principes sécuritaires

CONDITIONS D'ENTREE

- Etre licencié à la FFEPGV.
- Avoir plus de 18 ans
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Pratiquer régulièrement l'activité marche.

POINTS FORTS

Possibilité d'organiser et encadrer en sécurité des sorties sur chemins et sentiers balisés pour un effectif de 20 personnes maximum en autonomie

BENEFICE METIER

Fonction exercée dans le cadre d'une activité bénévole pouvant déboucher sur des allègements sur le CQP ALS option ARPO (Activité de randonnée, de proximité et d'orientation)

Pour aller plus loin... Nous conseillons de suivre, après cette formation, la formation d'accompagnateur bénévole de randonnées de niveau 2.